

LA CAZELLE AUX LOISIRS

Druelle - Aveyron

PROJET EDUCATIF 2016

La Cazelle aux Loisirs est un accueil collectif à caractère éducatif de mineurs qui tend à respecter les fondamentaux de l'Education Populaire.

Cet accueil est organisé sous forme associative et est implanté sur la commune de Druelle, en Aveyron.

Le projet éducatif qui suit vise à présenter les valeurs de cette association, les objectifs qu'elle se fixe, les moyens qu'elle met en œuvre pour les atteindre, l'organisation qu'elle met en place pour accueillir les enfants.



SOMMAIRE

L'association.....	3
Valeurs et vocation du centre de loisirs	3
Les orientations éducatives de la Ligue de l'Enseignement:	3
Nos actions :	4
Les valeurs de la « Cazelle aux Loisirs »	4
Les objectifs de la Cazelle aux Loisirs :	4
Le contexte local.....	6
Situation géographique du centre :	6
Les partenaires institutionnels	6
La mairie	6
La Caisse d'allocation Familiale.....	6
La Mutualité Sociale Agricole	6
Les comités d'entreprise.....	6
Le Conseil Départemental et ses services (PMI...)	6
La DDCSPP	7
Le public concerné.....	7
La capacité d'accueil et les tranches d'âge	7
Les grands principes d'organisation	7
Période d'activité	7
Les modalités d'inscription.....	8
Le règlement intérieur.....	8
Les moyens dont disposent l'association.....	8
Les moyens humains.....	8
Les moyens en infrastructure.....	9
L'Evaluation	9

L'association

Depuis février 2003, l'association « La Cazelle aux Loisirs » gère un Accueil Collectif à Caractère Educatif sans hébergement sur la commune de DRUELLE.

Elle est composée d'un bureau constitué d'une équipe de familles bénévoles d'une quinzaine de membres.

Chaque famille qui souhaite confier son ou ses enfants à l'association, adhère aux valeurs de celle-ci. Elle verse une cotisation et devient membre à part entière de l'association.

Elle mène son action lors des vacances scolaires. Elle peut être amenée également à mettre en œuvre des projets d'animation plus spécifiques en dehors de ces périodes.

Valeurs et vocation du centre de loisirs

L'association est affiliée à la Ligue de l'Enseignement - Fédération des Œuvres Laiques. De ce fait, elle s'engage à suivre les valeurs de cette fédération d'Education Populaire.

La Ligue de l'enseignement invite les citoyens à s'associer pour :

- permettre à chacun d'accéder, tout au long de sa vie, à l'éducation et à la culture afin d'exercer pleinement sa citoyenneté ;
- comprendre les mutations de notre époque ;
- contribuer à l'évolution de notre société et la faire progresser ;
- s'impliquer dans un développement durable et solidaire de la planète.

Elle agit partout contre toutes les inégalités et les discriminations, pour construire une société plus juste, plus solidaire, fondée sur la laïcité comme principe du « vivre ensemble ».

Les orientations éducatives de la Ligue de l'Enseignement:

« Toutes les actions menées en direction de l'enfance et de la jeunesse à l'échelle d'un territoire, s'inspirent des principes de Laïcité. Elles doivent amener tous les enfants et tous les jeunes :

- A réussir leur intégration sociale et professionnelle par la réussite scolaire.
- Vers plus d'autonomie, en particulier en les aidant à mieux connaître et maîtriser leur milieu et en favorisant leur intégration dans la collectivité territoriale.
- Vers plus de responsabilité en tentant de leur transmettre une part des pouvoirs habituellement dévolus aux adultes.
- Vers plus d'épanouissement et d'équilibre par le respect de leurs besoins, de leurs rythmes de vie et d'évolution et par l'offre d'activités de loisirs diversifiées et complémentaires.
- A être curieux des autres et de leurs cultures en créant des espaces et des temps de rencontres interculturelles.

- A développer leurs capacités relationnelles par l'apprentissage de la solidarité et l'expérience de pratiques collectives, en particulier associatives.

Nos actions :

- Chacune de nos actions est portée avec ou par un réseau d'acteurs locaux.
- Elles ont l'ambition de faire vivre la citoyenneté et la solidarité.
- Elles sont ouvertes à tous, et s'adressent en priorité à celles et ceux qui sont victimes de la précarité et de l'exclusion.
- Elles concourent au resserrement du lien social, au développement local et à la dynamisation des territoires urbains et ruraux »

Les valeurs de la « Cazelle aux Loisirs »

L'accueil de Loisirs permet aux enfants de vivre des situations différentes de celles passées à l'école ou en famille. C'est un lieu d'échanges, de rencontres et de socialisation, où l'autonomie et l'épanouissement de l'enfant sont privilégiés.

Les objectifs de la Cazelle aux Loisirs :

- Favoriser le « vivre ensemble »
- Développer l'épanouissement de l'enfant
- Permettre l'autonomie et la responsabilité
- Promouvoir la coopération
- Renforcer le lien avec les familles

Favoriser le « vivre ensemble »

L'objectif majeur est d'amener l'enfant à accepter l'autre dans sa diversité : par des actions qui incitent à la découverte de l'autre, qui soulignent l'idée que chacun se construit dans son rapport à l'autre et aux autres, qui mettent en valeur l'entraide et la solidarité.

Valoriser le respect dans la relation d'égalité fille-garçon, dans l'attention portée dans la place de chacun au sein du groupe, dans l'appréhension de la différence et des diversités, dans l'utilisation des équipements et des infrastructures.

Favoriser le lien social par les échanges entre les générations, par l'ouverture interculturelle et la sensibilisation au handicap.

Connaître son environnement et développer l'éco-citoyenneté : proposer des activités ludiques et interactives aux enfants afin de leurs faire découvrir la faune et la flore qui les entourent ; favoriser des partenariats avec des intervenants spécialisés.

Développer l'épanouissement de l'enfant

De nombreuses activités liées aux sports sont organisées en essayant de faire découvrir des disciplines nouvelles et variées mais également avec des jeux collectifs et des sorties régulières sur les infrastructures de l'agglomération ruthénoise. Les équipements locaux favorisent ce type d'activité.

Des activités culturelles sont proposées aux enfants grâce à la présence d'équipements de proximité et d'intervenants. A travers les loisirs créatifs, le centre affirme sa volonté de développer les capacités psychomotriciennes et artistiques des enfants, mais également ses capacités créatives et imaginatives.

Permettre l'autonomie et la responsabilité

Favoriser l'autonomie des enfants dès leur plus jeune âge et les rendre acteurs de leurs vacances. Leurs permettre de faire des choix en ayant conscience de l'autre et de la collectivité dans les gestes de la vie quotidienne.

Promouvoir la coopération

Mise en place d'une dynamique de la vie collective favorisée par le dialogue et l'écoute ce qui permet des relations interpersonnelles fondées sur la tolérance, la considération, le débat, l'entraide et le tutorat.

Renforcer le lien avec les familles

Faciliter les échanges lors des temps d'accueil, organiser des moments conviviaux destinés aux familles.

Les supports de communication ont été adaptés pour une meilleure diffusion et dans un souci environnemental. Un travail d'organisation interne a été effectué pour améliorer le moment des inscriptions.

Le contexte local

Situation géographique du centre :

La commune de DRUELLE est idéalement placée entre la ville et la campagne. Forte d'une population de plus de 2000 habitants, elle connaît depuis quelques années un développement important des constructions individuelles qui a permis l'arrivée de nombreuses familles avec des jeunes enfants.

Les partenaires institutionnels

La mairie

La mairie de Druelle est un partenaire privilégié pour l'association. Elle met à disposition les locaux de l'école et une salle dédiée au centre de loisirs construite en 2013. Elle participe aussi activement au budget de fonctionnement de « La Cazelle aux Loisirs ».

La Caisse d'allocation Familiale

De par sa mission auprès des familles, la Caf soutient l'association grâce notamment au contrat « enfance et jeunesse ». Ainsi, le centre peut proposer des tarifs adaptés aux situations financières des bénéficiaires.

La Mutualité Sociale Agricole

Comme pour la CAF, la MSA contribue activement au soutien financier des familles. Les tarifs dégressifs de l'association s'appliquent en respectant les mêmes bases.

Les comités d'entreprise

De nombreuses entreprises (Bosch, Ste Marie ...) collaborent pour favoriser l'accès aux loisirs de leurs salariés. Ses familles peuvent bénéficier d'avantages financiers, selon les orientations de chaque entreprise.

Le Conseil Départemental et ses services (PMI...)

La Protection Maternelle et Infantile, service du Conseil départemental, mène une mission de prévention et de promotion de la santé des enfants à partir de 3 ans, assurée par des professionnels de la santé et de la petite enfance. Ainsi, le Conseil Départemental permet à l'association d'accueillir des enfants dès 3 ans.

La DDCSPP

L'accueil de mineurs nécessite de respecter quelques obligations législatives et réglementaires. A l'échelon local, c'est le service déconcentré de l'Etat – la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) – qui est l'interlocuteur de référence de l'association pour toutes les questions réglementaires.

Le public concerné

Tous les enfants de la commune ou hors commune ont accès à l'association.
Les enfants en situation de handicap sont également accueillis.

La capacité d'accueil et les tranches d'âge

Le centre peut accueillir 50 enfants âgés de 3 à 12 ans, pendant toute la durée des vacances.

De plus des « camps ados » peuvent être organisés.

Les grands principes d'organisation

Période d'activité

Basées sur le calendrier de l'année scolaire, les périodes d'activités concernent uniquement les « petites » vacances scolaires et durant le mois de juillet :

- 2 semaines aux vacances de Toussaint
- 2 semaines aux vacances de Noël
- 2 semaines aux vacances d'hiver
- 2 semaines aux vacances de Pâques
- 4 semaines aux vacances d'été, en juillet

Le nombre de jours sur chacune de ces périodes peut varier en fonction des jours fériés et des ponts. L'association peut être amenée à fermer le centre sur plusieurs journées si le nombre d'enfant n'est pas suffisant.

Les repas sont pris tous ensemble dans la salle de réfectoire de l'école. A ce jour, le fournisseur est la société « l'Auberge de Bruejouis ».

Les horaires d'ouvertures sont définis sur une amplitude allant de 7h30 le matin à 18h30 le soir.

Les modalités d'inscription

Les inscriptions se font lors de journées prévues avant les vacances. Les parents doivent se présenter à ces journées pour remplir leur fiche d'inscription et régler le séjour.

Toutefois, des inscriptions sont toujours possibles lors des périodes d'accueil, à condition que les effectifs d'enfants le permettent.

Toute absence doit être justifiée par la présentation d'un certificat médical.

Le règlement intérieur

Le règlement intérieur est signé chaque année par les familles lors des inscriptions. Il vient en complément des statuts.

Des règles de vie sont également mises en place par les enfants et l'équipe d'animation. Ce moment est important pour favoriser le respect des uns envers les autres.

Les moyens dont disposent l'association

Les moyens humains

Un directeur : Gilles PEREZ, titulaire d'un BPJEPS. Le directeur a un rôle primordial dans le fonctionnement du centre. Il organise les séjours, coordonne l'équipe d'animation, gère tous les aspects règlementaires propres à l'accueil de mineurs. Il est le lien entre les enfants, l'équipe d'animation, les intervenants, les parents et les bénévoles.

L'équipe d'animation est composée de titulaires du BAFA, de BE et de stagiaires. Le nombre d'encadrants peut varier en fonction du nombre d'enfants accueillis, en comptant 1 animateur pour 8 enfants de 4 à 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de 7 à 12 ans. Toutefois, les élus de l'association ont souhaité augmenter le nombre d'animateurs au-dessus des normes règlementaires (dans la limite des faisabilités financières) afin de pouvoir proposer un accueil de plus grande qualité et ainsi permettre un suivi plus proche des enfants.

L'équipe d'animation assure un rôle de référent auprès des enfants qui sont confiés au centre, et sont garants de la sécurité physique, affective et morale. Ils sont également le lien entre l'association, les parents et la collectivité participants aux activités.

Une équipe d'une dizaine de bénévoles gère le secrétariat, les inscriptions, la trésorerie, les relations avec les institutionnels et tout ce qui concerne le fonctionnement de l'association.

Les moyens en infrastructure

Le centre est implanté dans les locaux de l'école Paul Cayla. Il dispose d'une salle commune d'activité, de sanitaires, d'un bureau, de la cantine de l'école, de la cuisine de l'école, du hall d'entrée et de la cour avec les aires de jeux.

L'Evaluation

Outil indispensable à notre évolution, l'évaluation permet de réajuster nos programmes et de faire évoluer notre fonctionnement.

Elle est de deux ordres : qualitative et quantitative.

→L'évaluation quantitative du travail réalisé est démontrée à chaque période de vacances par le nombre d'inscrits et par l'accroissement ou non de celui-ci mais aussi par les bilans financiers de chaque année.

→L'évaluation qualitative est réalisée par l'équipe d'animation chaque fin de semaine afin de connaître le vécu et ressenti de chacun. Le point avec les membres du bureau de la Cazelle est effectué à la fin de chaque période d'accueil et avant de préparer les nouvelles vacances.

→Le partage permanent avec les parents ainsi que des enquêtes ponctuelles nous permettent de connaître leurs avis et de maintenir une démarche d'amélioration continue.

→L'équipe d'animation participe régulièrement à des rencontres avec les partenaires.

→Enfin, les rencontres des partenaires financiers et institutionnels nous permettent de faire évoluer dans le bon sens la qualité des accueils.

Ce projet éducatif peut évoluer en fonction des objectifs que se fixent les bénévoles.

